


# LGBTQI2SNBA+

## Les mots de la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle

Dominique Dubuc
Comité Orientations
et identités sexuelles

fneeq CSN

# Remerciements

Je remercie d'abord les membres du Comité orientations et identités sexuelles de la FNEEQ-CSN qui ont soutenu ce travail et contribué à l'élaboration du présent guide. Un merci spécial à Sylvie Patenaude pour la conception.

Je tiens aussi à remercier **Gabrielle Bouchard**, activiste en droit trans et éducatrice publique du Centre de lutte contre l'oppression des genres et **Marie-Pier Boisvert**, directrice générale du Conseil québécois LGBT pour avoir révisé ce document et suggéré de judicieuses précisions.

Ce guide s'inspire entre autres des travaux de la Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation.

Enfin, merci à la Fédération des enseignantes et des enseignants du Québec (FNNEQ-CSN) d'avoir rendu possible la production et la diffusion de ce document.

Révision : Jocelyne Asselin
Couverture : France Tardif
Conception : Sylvie Patenaude

Mai 2017

* Le présent document est protégé par la Loi sur le droit d'auteur, la FNEEQ-CSN autorise la reproduction, la distribution, la présentation et la transmission à des fins conformes avec l'objet et le sujet de celui-ci de tout ou partie du présent document, sous réserve de la mention claire et facilement repérable de ses auteurs (Dominique Dubuc et la FNEEQ-CSN) et d'une citation complète de sa source.

# Table des matières

**Introduction** 4

**La diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle en 5 axes ou continuums** 5

**Au-delà des axes et des acronymes: des personnes** 7

**Glossaire** 8

Quelques termes relatifs à l'orientation sexuelle 8

Quelques termes relatifs à l'identité et à l'expression de genre 10

Quelques termes relatifs à la diversité liée au sexe 14

**Conclusion** 15

# INTRODUCTION

Au cours des dernières années, le dossier de la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle a évolué à un rythme très rapide, tant en matière de droit que sur le plan du vocabulaire utilisé pour en illustrer les différentes facettes. Ainsi, l'acronyme bien connu LGBT s'allonge peu à peu et continue à se construire. C'est dans ce contexte qu'il nous est apparu important de produire cet outil afin d'informer nos membres et de les sensibiliser à ces nouvelles réalités.

Depuis décembre 2015, au Québec comme dans bien d'autres endroits du monde, il n'y a plus l'obligation d'avoir subi quelque traitement médical que ce soit (chirurgical ou hormonal) pour avoir accès à un changement de la mention du sexe par la Direction de l'état civil (certificat de naissance, carte d'assurance maladie, permis de conduire, etc.). De plus, depuis juin 2016, « l'identité de genre et l'expression de genre » sont ajoutées à la liste des motifs de discrimination interdits par la *Charte des droits et libertés de la personne*; l'orientation sexuelle y est quant à elle inscrite depuis 1977. Ces récentes avancées légales doivent être prises en compte dans les institutions d'enseignement pour mieux accueillir et soutenir les personnes trans ou non binaires plus particulièrement. Précisons cependant que la transition légale ne peut en aucun cas être un prérequis pour qu'une personne trans ou une personne non binaire ait droit à la reconnaissance et au respect de son identité et de son expression de genre.

Le foisonnement du nouveau vocabulaire de la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle met en lumière la transition progressive d'une approche binaire (homme-femme, homo-hétérosexuel-le, etc.) vers un modèle plus organique qui tient compte des multiples dimensions de la personne humaine.

Quelques éléments sont à la base de l'appropriation de ce vocabulaire:

**Certains mots sont relativement nouveaux, mais les réalités qu'ils décrivent ne le sont pas.** Par exemple, la pansexualité ou encore les personnes non binaires ont toujours existé, mais nous avons maintenant les mots pour désigner leurs réalités.

**Les définitions varient encore beaucoup d'une source documentaire à une autre.** Tout ce qui est présenté ici peut donc être sujet à des discussions et à davantage de nuances. Nous ne cherchons pas à statuer définitivement sur la terminologie, mais plutôt à dresser un portrait des différentes réalités qui soit utile au rôle d'enseignantes et d'enseignants.

**Le vocabulaire présenté ici en est un d'auto-identification**. En effet, seule la personne concernée peut choisir le terme qui la décrit le mieux.

La présente démarche ne vise donc pas à marquer des individus d'une étiquette, ou à les confiner à de petites cases statiques et hermétiques. Il s'agit plutôt d'explorer un vocabulaire qui fait écho au ressenti de chacune et de chacun, des mots qui les rejoignent et qui leur permettent de savoir qu'ils, elles et iels (pronom neutre) ne sont pas seuls.

## La diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle en 5 axes ou continuums

**1. Orientation sexuelle**

Hétérosexuel-le ⟷ Homosexuel-le

**2. Orientation romantique ou amoureuse**

Envers les femmes ⟷ Envers les hommes

**3. Identité de genre**

Homme ⟷ Femme

**4. Expression de genre**

Stéréotypes culturels de la masculinité ⟷ Stéréotypes culturels de la féminité

**5. Caractéristiques corporelles sexuelles**

Caractéristiques corporelles associées au sexe féminin ⟷ Caractéristiques corporelles associées au sexe masculin

*Note* : toute tentative de schématisation de la réalité ne sera toujours qu'un simple modèle, incomplet et imparfait.

## 1. Orientation sexuelle

L'**orientation sexuelle** concerne l'attirance sexuelle envers les hommes ou les femmes, ou envers les personnes qui sortent du cadre binaire des genres. Ce continuum va de **l'hétérosexualité à l'homosexualité**, en passant par la **bisexualité** et la **pansexualité**, mais il inclut aussi **l'asexualité**.

## 2. Orientation romantique ou amoureuse

L'**orientation romantique ou amoureuse** concerne l'attirance amoureuse envers les hommes ou les femmes, ou envers les personnes qui sortent du cadre binaire des genres. Cet axe est souvent superposable à celui de l'orientation sexuelle, mais pas nécessairement.

## 3. Identité de genre

**L'identité de genre** désigne le genre auquel une personne s'identifie, sans égard à ce que la ou le médecin a coché sur son acte de naissance (sexe assigné à la naissance); c'est un sentiment profond et intime. Pour cette raison, seule la personne peut affirmer son identité (auto-identification) et s'engager, s'il y a lieu, dans un parcours de transition qui lui convient. **Le genre** est un continuum d'auto-identification généralement entendu comme ayant deux pôles, l'un masculin et l'autre féminin, mais toutes les nuances entre ces deux pôles ou à l'extérieur de ces deux pôles sont aussi possibles, personnelles et légitimes.

## 4. Expression de genre

**L'expression de genre** est l'apparence de ce que notre société qualifie de féminin ou de masculin (vêtements, coiffure, maquillage, langage corporel, etc.), sans égard au genre de la personne. Les deux pôles de cet axe correspondent aux représentations stéréotypées du féminin et du masculin telles que les véhiculent nos sociétés. Entre ces deux pôles, on retrouve toutes les possibilités de l'expression de genre. **L'expression de genre** n'est pas nécessairement la manifestation de **l'identité de genre** de la personne et peut varier chez une même personne.

## 5. Caractéristiques corporelles sexuelles

Cet axe concerne le continuum des caractéristiques biologiques qu'on associe au sexe masculin et au sexe féminin. En effet, que ce soit en termes d'organes génitaux internes ou externes, de taux d'hormones, de caractéristiques sexuelles secondaires, ou même en termes de chromosomes sexuels, la binarité des sexes ne rend pas compte de la diversité réelle, notamment en n'incluant pas les **personnes intersexes**.

## AU-DELÀ DES AXES ET DES ACRONYMES : DES PERSONNES

Ces cinq axes sont complètement indépendants les uns des autres, et chaque personne se situe quelque part à travers ces différents continuums.

Toutes les combinaisons sont possibles. Par exemple :

- Une femme trans lesbienne
- Un homme cisgenre hétérosexuel d'expression de genre plutôt féminine
- Une femme bisexuelle qui préfère les femmes dans sa vie amoureuse
- Une personne non binaire attirée par les hommes dans sa vie sexuelle et amoureuse
- Une femme pansexuelle cisgenre d'expression de genre plutôt masculine
- Un homme intersexe hétérosexuel
- Une personne asexuelle en relation amoureuse avec une personne hétérosexuelle
- Etc.

### Comment manifester un meilleur accueil et une plus grande inclusion ?

Plusieurs actions peuvent contribuer à créer un milieu accueillant et inclusif, notamment la manifestation explicite de l'ouverture de l'institution aux réalités des personnes LGBTQI2SNBA+ par des campagnes de sensibilisation, des politiques d'inclusion, des affiches, etc. Mais à la base, l'accueil et l'inclusion doivent d'abord se manifester tout simplement par l'écoute de la personne, le respect de la confidentialité et l'utilisation des termes de son auto-identification, c'est-à-dire le bon prénom et les bons pronoms (féminins, masculins ou neutres). C'est aussi en faisant son intervention de la même façon que d'habitude et en n'oubliant surtout pas qu'une personne trans ou gaie ou non binaire ou intersexe qui vient vous consulter pour la gestion de son stress pendant les examens à l'école n'a peut-être qu'un problème de gestion de son stress pendant les examens à l'école …

# GLOSSAIRE

Nous avons choisi de regrouper les termes liés entre eux plutôt que de les classer par ordre alphabétique afin de construire un fil conducteur. Cependant, certains termes auraient évidemment pu se retrouver dans plus d'une section.

## Quelques termes relatifs à l'orientation sexuelle

- Une personne **homosexuelle** (gai, gaie, lesbienne) est attirée sexuellement par les personnes de son propre genre.
- Une femme **hétérosexuelle** est attirée sexuellement par les hommes et un homme hétérosexuel par les femmes.
- Une personne **bisexuelle** est attirée sexuellement par les hommes et les femmes.

### Des préjugés tenaces sur les personnes bisexuelles :

« La bisexualité influence la capacité d'être en couple ou d'être fidèle » : la fidélité, comme toute autre convention à l'intérieur d'un couple, n'a pas d'orientation sexuelle. Et une personne bisexuelle n'a tout simplement pas plus de dispositions à l'infidélité qu'une autre personne.

« La bisexualité est une phase ou une étape vers l'homosexualité » : c'est possible, mais la bisexualité est aussi une orientation sexuelle en soi. Notons que l'hétérosexualité peut également être une étape d'un questionnement sur son orientation sexuelle, mais on ne remet pas en question sa validité pour autant!

Une personne **pansexuelle** est attirée sexuellement par les personnes indépendamment de leur genre.

Une personne **asexuelle** ne ressent pas d'attirance sexuelle, ou rarement. Il s'agit d'un terme parapluie qui inclut une diversité de degrés d'attirances; par exemple, certaines personnes asexuelles ressentent du désir seulement après avoir créé un lien affectif fort avec une personne, alors que d'autres n'en ressentiront jamais.

Une famille **homoparentale** ou **transparentale** est une famille dans laquelle l'un des parents ou les deux sont homosexuel-les ou bisexuel-les ou trans.

Une personne ***queer*** est une personne qui choisit ce terme pour affirmer son orientation sexuelle, son identité de genre ou son expression de genre. La réappropriation de ce terme, autrefois considéré comme péjoratif, est une forme *d'empowerment*. Certaines personnes *queers*

incluent un aspect politique de rejet des normes sociales dans cette auto-identification.

**La bispiritualité** est un concept des Premières nations qui indique à la fois une identité autochtone et une appartenance à la diversité sexuelle et de genre. Cependant, chaque communauté autochtone a sa propre définition de la bispiritualité, notamment en ce qui a trait à la dimension spirituelle du terme. La bispiritualité ne peut être réduite aux seules dimensions que sont l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression de genre.

**L'homophobie** regroupe toutes les attitudes négatives pouvant mener à la discrimination (harcèlement, rejet, violence, etc.) à l'endroit d'une personne ou d'un groupe de personnes en fonction de l'orientation sexuelle réelle ou perçue. On peut décliner l'homophobie en lesbophobie, gaiphobie ou biphobie. L'homophobie peut affecter toute personne dont l'apparence ou le comportement ne se conforment pas aux stéréotypes de genre.

**L'hétérosexisme** est la présomption que chaque personne est hétérosexuelle et que l'hétérosexualité est supérieure à toute autre orientation sexuelle; l'hétérosexisme contribue à occulter les autres orientations sexuelles.

**L'hétéronormativité** est la présomption que l'hétérosexualité est la norme valide, et que les relations hétérosexuelles sont la référence pour la détermination de ce qui est normal (valide) ou non.

### Des propos à éviter :

- Dire d'une personne qu'elle **affiche** son homosexualité;

Dirait-on d'une personne hétérosexuelle qu'elle affiche son hétérosexualité en parlant de son conjoint ou de sa conjointe ? Il est préférable de dire qu'une personne révèle ou dévoile son orientation sexuelle.

- Dire d'une personne qu'elle **avoue** son homosexualité;

Il est péjoratif d'utiliser ce terme puisqu'on avoue une faute, une erreur, une faiblesse, etc.

- Dire à une personne homosexuelle: « **ça ne paraît pas…** »

S'il est préférable que ça ne paraisse pas, est-ce à dire que c'est quelque chose qu'il vaut mieux cacher ? Ou encore, est-ce à dire que son expression de genre est conforme aux attentes sociales, ce qui est donc plus « acceptable » ?

## Quelques termes relatifs à l'identité et à l'expression de genre

**Le sexe** concerne principalement la nature anatomique des organes génitaux ou reproducteurs d'une personne.

**Le sexe assigné à la naissance** est déterminé par la ou le médecin, sur la base de l'observation des organes génitaux du bébé, qui coche la case M (sexe masculin) ou la case F (sexe féminin) sur l'acte de naissance. Cette décision du médecin devient la **mention du sexe** légale de la personne indiquée sur son certificat de naissance. L'assignation de la mention du sexe est obligatoire au Québec.

**La mention du sexe** est un terme légal pour référer au **genre** d'une personne dans un document, et ce, en fonction de ce qui est indiqué sur son certificat de naissance. Cette mention peut correspondre ou non à **l'identité de genre** de la personne. Si ce n'est pas le cas, il est possible de faire une demande de changement de mention du sexe auprès de la Direction de l'état civil. Au Québec, la mention du sexe classifie les personnes selon deux catégories de genre, soit homme ou femme, ce qui ne tient pas compte des personnes non binaires.

**L'identité de genre** est le genre auquel une personne s'identifie, sans égard à ce qui apparait sur son acte de naissance (sexe assigné à la naissance); c'est un sentiment profond et intime. Pour cette raison, seule la personne peut affirmer son identité (auto-identification) et s'engager, s'il y a lieu, dans un parcours de transition qui lui convient.

**Le genre** est un continuum d'auto-identification généralement entendu comme ayant deux pôles, soit masculin et féminin, mais toutes les nuances entre ces deux pôles ou à l'extérieur de ces deux pôles sont aussi possibles, personnelles et légitimes.

**La binarité des genres** résulte des constructions sociales binaires (homme-femme) qui limitent l'identité de genre à deux sexes auxquels sont associés des stéréotypes de genre dits masculin ou féminin.

**La fluidité de genre** est un éclatement de la binarité de genre.

L'identité de genre d'**une personne non binaire** sort de la binarité homme-femme. Ces personnes préfèrent souvent qu'on utilise des pronoms neutres pour s'adresser à elles. C'est un terme parapluie qui inclut, entre autres, les personnes qui s'identifient à la fois comme homme et femme, ou encore à ni l'un ni l'autre.

**Le terme trans** est un terme parapluie qui inclut toute personne dont le genre ne correspond pas au sexe qui lui a été assigné à la naissance. Ce terme peut inclure ou non les personnes non binaires, selon leur propre auto-identification.

**Une femme trans** est une femme pour qui la ou le médecin a coché M (sexe masculin) sur son acte de naissance.

**Un homme trans** est un homme pour qui la ou le médecin a coché F (sexe féminin) sur son acte de naissance.

Certaines personnes trans préfèrent le terme **transsexuel-le** et d'autres préfèrent le terme **transgenre.** Historiquement, ces termes permettaient la distinction entre les personnes ressentant le besoin de modifications chirurgicales et celles qui n'y aspiraient pas. Cette dichotomie est aujourd'hui considérée comme dépassée et les personnes utilisent l'un ou l'autre de ces termes, ou tout simplement le terme trans, en fonction de leur choix personnel (auto-identification).

**Les parcours trans** sont multiples. Dans le but d'affirmer son identité de genre, ces parcours peuvent impliquer une **transition :**

- **sociale,** notamment par le dévoilement de son auto-identification à son entourage;
- **médicale,** par des chirurgies ou des traitements hormonaux;
- **légale,** par le changement de son nom ou de la mention du sexe auprès de la Direction de l'état civil (aucun traitement médical requis);
- une combinaison des trois.

Il s'agit d'un parcours personnel qui peut grandement différer d'une personne à l'autre.

**La transphobie** regroupe toutes les attitudes négatives pouvant mener à la discrimination (harcèlement, rejet, violence, etc.) à l'endroit des personnes trans ou des personnes non conformes aux stéréotypes de la masculinité ou de la féminité. Un exemple de transphobie est l'utilisation du mauvais prénom ou des mauvais pronoms, en présence ou en l'absence de la personne en question.

**Une personne cisgenre** est une personne dont le genre correspond à ce qu'avait coché la ou le médecin à sa naissance (sexe assigné à la naissance).

**La cisnormativité** est la présomption qu'être cisgenre est la norme valide et que le cadre de la binarité des sexes doit servir de référence pour la détermination de ce qui est normal (valide) ou non.

**Le cissexisme** est la présomption que toutes les personnes sont cisgenres; le cissexisme contribue à occulter les autres identités de genre et à affirmer la seule binarité homme-femme comme étant valide.

**La transidentité** concerne l'identité de genre des personnes trans. C'est un terme qui ne fait cependant pas l'unanimité dans les communautés trans car il met l'accent sur une hypothétique « identité trans », alors que l'auto-identification principale des personnes trans est envers un genre et non envers le fait d'être trans en soi.

**La dysphorie de genre** est un diagnostic médical concernant la détresse et les difficultés de fonctionnement que vivent certaines personnes trans relativement aux différentes transitions (famille, travail, etc.) et à la transphobie rencontrée. Ce diagnostic ne s'applique donc pas à toutes les personnes trans. Il est à noter que l**e trouble de l'identité de genre**, diagnostic autrefois imposé aux personnes trans, a été retiré du *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM-5)* en 2013.

**Des propos à éviter:**

En parlant des personnes trans, il faut utiliser avec circonspection les expressions :

- **« devenir une femme ou devenir un homme »**

Par exemple, une femme trans peut affirmer qu'elle a toujours été une femme, mais qu'elle a pris un temps avant de s'affirmer socialement : donc, pour elle, il n'y a pas d'« avant et après » en termes d'auto-identification. Elle n'est donc pas « devenue » une femme.

- **« être né-e dans le mauvais corps »**

Ce sentiment est vrai pour certaines personnes, mais le piège est d'en faire une généralisation. La transition médicale (traitements hormonaux et chirurgicaux) est extrêmement importante, voire vitale pour certaines personnes trans. Mais, d'autres ne sentent pas qu'elles sont nées dans le mauvais corps et ne ressentent pas le besoin de subir de tels traitements qui sont très lourds d'un point de vue médical et qui impliquent une stérilisation.

- **« transition complétée ou non ».**

Parler en ces termes met l'accent sur la génitalité de la personne. D'une part, cet aspect est intime et ne regarde que la personne elle-même. D'autre part, cette expression sous-entend une certaine gradation de la validité du genre en fonction d'un parcours médical.

**Précisions supplémentaires**

L'identité de genre n'est pas un simple refus de se conformer aux stéréotypes de genre. C'est un sentiment profond, intime et personnel au sujet d'un aspect de sa propre identité. Ainsi, une femme cisgenre qui s'habille en complet cravate ne « devient » pas une femme trans. Tout comme une femme trans qui met des bottes à caps d'acier et une chemise à carreaux n'en est pas moins femme pour autant. Ces exemples sont liés à l'expression de genre. Celle-ci peut être variable dans le temps, et elle n'est pas nécessairement liée à l'identité de genre de la personne. Cet aspect de la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle est particulièrement sensible et peut déclencher des comportements sexistes, homophobes et transphobes.

En effet, c'est souvent la remise en cause de la binarité, et des stéréotypes de genre qu'elle contribue à cristalliser, qui provoque les mouvements de recul et de rejet les plus véhéments ou violents, soulignant encore une fois, les racines communes du sexisme, de l'homophobie et de la transphobie. Par exemple :

- une femme qui se rend à un gala sans se conformer aux codes vestimentaires attendus;
- un homme dont le langage corporel est qualifié de féminin;
- une personne non binaire qui demande l'utilisation de pronoms neutres à son endroit.

## Quelques termes relatifs à la diversité liée au sexe

- Les **personnes intersexes** ont une somme de caractéristiques liées au sexe (chromosomiques, gonadiques, hormonaux ou génitaux), et ce souvent dès la naissance, qui ne correspondent pas aux définitions médicales binaires des corps masculins ou féminins. Ces personnes sont *pathologisées* par la médecine et sont souvent soumises dès le plus jeune âge à des interventions non consenties, irréversibles et non cruciales au maintien de leur santé, qui visant à conformer leur corps aux modèles féminin ou masculin typiques. On les appelait autrefois **hermaphrodites.** Ce terme est maintenant souvent considéré comme péjoratif par les personnes concernées.
- Le bébé intersexe est souvent soumis à une série de chirurgies et de traitements hormonaux visant à « normaliser » ses caractéristiques corporelles sexuelles selon des **critères hétéronormatifs** et **cisnormatifs**. Par exemple, un vagin que le corps médical considère adéquat doit être pénétrable par un pénis. Ces interventions ne tiennent pas compte du fait que l'enfant peut être en bonne santé et que ces traitements auront parfois des conséquences graves, par exemple l'infertilité. De plus, cette « normalisation » est imposée sans que ne soit connue l'orientation sexuelle ou l'identité de genre du bébé.

## Quelques précisions sur la diversité liée au sexe

L'existence même des personnes intersexes (par exemple une personne ayant un vagin et un testicule dans l'abdomen, ou une femme dont les chromosomes sexuels sont XY, etc.) confirme que le sexe est mieux modélisé par un continuum plutôt que par une catégorisation binaire.

Les interventions médicales non consenties qui sont faites aux personnes intersexes sont associées à de la torture par le Rapporteur spécial sur la torture de *l'Organisation des Nations unies (ONU)*[1].

Dans le cadre de sa campagne de sensibilisation *Libres et égaux,* le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme a publié une Note d'information sur les personnes intersexes. En voici un extrait :

> ***Intégrité physique***
>
> *Il est devenu courant de faire subir aux enfants intersexes des opérations chirurgicales et d'autres interventions non nécessaires dont le but est d'essayer de faire en sorte que leur apparence soit conforme aux stéréotypes sexuels binaires.*
>
> *Souvent irréversibles, ces interventions peuvent entraîner la stérilité, l'incontinence, la perte de sensation des organes génitaux, des douleurs physiques et des souffrances mentales, telles que la dépression, pouvant durer tout au long de la vie. Couramment pratiquées sans le consentement complet, libre et éclairé de la personne concernée, qui est souvent trop jeune pour participer à la décision, ces interventions peuvent porter atteinte au droit à l'intégrité physique et aux droits de ne pas être soumis à la torture, à de mauvais traitements ou à des pratiques préjudiciables.*
>
> *Ces interventions sont souvent justifiées sur la base de normes culturelles ou relatives au genre, ou encore par des croyances discriminatoires concernant les personnes intersexes et leur intégration dans la société*[2]*.*

## CONCLUSION

La diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle a toujours existé, et ce dans toutes les civilisations. Mais comme l'a si bien dit le poète turc Ilhan Berk : « Ce qui n'est pas nommé n'existe pas ». Les mots sont des outils, des vecteurs de compréhension mutuelle et de respect.

Peu importe où l'on se situe dans l'ensemble des grands axes de la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle, nous sommes des êtres humains et nous méritons toutes et tous le respect de notre dignité et de nos droits humains fondamentaux.

1 http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/RegularSession/Session22/A-HRC-22-53_FR.pdfHRC-22-53_FR.pdf

2 https://unfe.org/system/unfe-67-UNFE_Intersex_Final_FRENCH.pdf

GAIS
LESBIENNES
BISEXUEL-LES
TRANS
QUEERS
BISPIRITUEL-LES 2S
GAIS
NON BINAIRES NB
ASEXUEL-LES
TRANS
INTERSEXES